



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SAINT-MARTIN

Jeudi 15 avril 2021

Visio-conférence

Ordre du jour :

1. Renouvellement du conseil de quartier : synthèse des réponses au questionnaire "Être citoyen dans la ville", propositions d'organisation de fonctionnement
2. Dotation financière / Présentation et examen des projets d'animation du conseil de quartier
3. Questions diverses

Accueil par Ludovic Brossard, élu du quartier, et Louis Haudebert, habitant co président du conseil de quartier.

1) Renouvellement des conseils de quartier

Les rennais sont invités à participer à l'évaluation de la charte de la démocratie locale. Les anciens conseils de quartier ont été reconduits jusque septembre prochain. À l'automne dernier, un questionnaire " être citoyen dans la ville" a été diffusé à Saint Martin pour diagnostiquer les conseils de quartier. Une synthèse des réponses données à ce questionnaire est présentée et discutée en réunion. (cf power point). L'objectif est d'apporter une contribution à la réflexion conduite à l'échelle de la ville sur ce sujet. La municipalité examinera ces contributions des quartiers et prendra ensuite des décisions.

Questionnaire diffusé dans les fichiers d'adresses de la direction de quartiers et dans la newsletter.

Diffusion contrariée dans le contexte sanitaire car il était impossible d'aller à la rencontre des rennais. Seulement 12 réponses au questionnaire.

Remarques et propositions des participants :

✓ Sur la composition du conseil :

Rappel :

Un collège de 20 acteurs du quartier, un collège de 20 habitants dont 10 volontaires et 10 tirés au sort.

Remarques :

Maintenir le tirage au sort même si peu d'habitants donnent suite à cette invitation.

Maintenir les volontaires même si ce sont toujours les mêmes personnes qui s'investissent dans les instances ville et les associations.

Mixer ces deux modes de recrutement devrait permettre de compenser la défaillance des tirés au sort par un appel complémentaire à des volontaires pour garder un collège habitants de 20 personnes.

Au conseil de quartier Saint-Martin, les invitations et discussions ont été ouvertes à tous notamment dans les commissions.

La co présidence du conseil est partagé entre l'élu et un habitant. À réfléchir un binôme d'habitants co présidents en plus de l'élu.

L'habitant co président doit pouvoir faire un seul mandat de six ans.

✓ Sur l'organisation et le fonctionnement

Sur Saint-Martin, forte mobilisation de la commission urbanisme soit plus de 40 personnes inscrites qui se réunissent jusqu'à cinq fois par an. La commission est animée par une habitante et fonctionne en autonomie par rapport à la ville.

Cette commission est assez généraliste et aborde tous les thèmes de l'aménagement de la ville. Ce sont toujours les mêmes personnes qui se mobilisent quel que soit les thèmes abordés.

Même si un cadre commun aux différents conseils doit être respecté, la collégialité, l'autonomie et la souplesse d'organisation sont essentielles. Le conseil de quartier de Saint-Martin est dynamique. Les habitants y sont très investis. Ce n'est pas le cas de tous les conseils sur Rennes.

La commission animation vie sociale réunit moins de monde. Elle a travaillé sur l'histoire du quartier et souhaite prolonger les recherches. La commission a aussi abordé la question de l'entraide.

Est proposée l'organisation d'assemblées de quartier en plein air.

Il est également suggéré d'associer le conseil plus en amont des projets et décisions ; que les décisions de la Ville redescendent vers les instances de quartier de manière plus fluide que ce soit pour les décisions de court terme ou de moyen, long terme. Qu'il y ait plus de transparence sur les travaux de la Ville comme l'étude des coteaux de l'Ille. (Sur ce dernier point, après une première étape de consultation des habitants par le cabinet d'urbanisme, les élus de Rennes et Saint-Grégoire se réunissent pour définir les premières orientations sur le devenir de la zone d'activité Nord. Une nouvelle étape de consultation des habitants sera organisée prochainement).

Autres suggestions :

- Proposer une réunion trimestrielle sous forme de café ouvert à tous avec débat.
- Organiser des balades urbaines.
- Donner une autonomie plus grande au conseil qui aurait les moyens de lancer des études en contre-expertise.
- Que l'avis du conseil de quartier figure dans la délibération du conseil municipal.

✓ **Sur la communication :**

Rappel :

Diffusion des invitations et comptes rendus aux fichiers d'adresses gérés par la direction de quartiers. Utilisation des panneaux d'affichage du quartier.

Remarques :

Le constat est fait de la faible connaissance par les rennais de la Fabrique citoyenne et des conseils de quartier.

Il est proposé de relayer les travaux du conseil de quartier dans d'autres instances comme les assemblées générales du comité de quartier Saint-Martin ou l'assemblée générale de la Maison Bleue ou encore dans les écoles.

Ne pas négliger les discussions informelles.

La Maison Bleue peut être aidante sur la communication. Elle réunit 500 adhérents et diffuse une newsletter.

Dans le contexte sanitaire, la commission animation culture peut se réunir en visio organisée par la direction de quartiers.

Les avis du conseil de quartier au conseil municipal participent à cette communication.

Autre suggestions :

- Poursuivre l'utilisation des outils de communication classiques.
- Améliorer et élargir la diffusion des comptes rendus.
- Concevoir une newsletter ou un site web propre au conseil de quartier (ce qui poserait la question de la responsabilité de la modération).
- Développer l'aller vers.
- Tenir compte de la difficulté d'accès à la visio pour certains habitants et demande de mixer présentiel et visio pour capter plus de monde.

✓ **Sur les sujets à aborder dans les deux ans au conseil de quartier Saint-Martin**

Remarques :

Aborder les grands sujets sur la ville (ex : rêver la ville dans trente ans") dans des cafés citoyens. Cette idée devait être concrétisée mais a été reportée dans le contexte sanitaire.

Sur la question des déplacements, établir un plan de circulation qui englobe toutes les mobilités. Prendre conscience des nuisances des véhicules motorisés sur les grands axes (proposition d'installer des transats sur les trottoirs). Il est précisé qu'un tel diagnostic devrait pouvoir être réalisé en 2022 sur l'ensemble des quartiers. À prendre en compte également la problématique du "shuntage" des automobilistes vers certaines rues résidentielles, l'extension du stationnement payant et le développement des transports doux dans le quartier.

Présenter l'étude des Coteaux de l'Ille.

Autres suggestions :

- Apprentissage et maîtrise du numérique.
- L'urbanisme (notamment les constructions dans le diffus).
- Les déplacements (la place du vélo dans la ville et les actions éducatives des cyclistes mais aussi à contrario ne pas rendre la ville invivable aux automobilistes).
- L'histoire du quartier.
- Un point lecture plus ouvert.
- Un relais parents/enfants à développer.

En conclusion, il est convenu que Louis Haudebert et quelques habitants écrivent en lien avec Ludovic Brossard une contribution du conseil de quartier à partir des réponses au questionnaire et du compte rendu de la réunion. Cette note sera diffusée par mail aux membres du conseil de quartier puis transmise à la Fabrique Citoyenne.

Ce travail sur les conseils de quartier pourra être articulé avec les autres dispositifs existants ou à construire de la charte de la démocratie locale (budget participatif, jurys citoyens, votations citoyennes, comités de suivi, comités consultatifs sur les politiques publiques, ...).

2) Dotation financière du conseil de quartier : examen des projets d'animation.

En 2020 : 4250 euros ont été affectés à des projets

Les derniers projets soutenus par le conseil de quartier se sont adaptés aux contraintes sanitaires ; soit en transformant une aide à la logistique d'un concert en une captation vidéo (association des amis de l'orgue de Saint-Martin), soit en reportant l'animation prévue en 2020 sur 2021 (Noël solidaire de la Maison Bleue)

En 2021, la dotation est de 4000 euros (légère baisse liée à la création d'un nouveau conseil de quartier sur Rennes entraînant une nouvelle répartition de l'enveloppe globale entre les différents quartiers).

Quatre projets sont proposés au conseil de quartier (cf power point) qui décide :

- Projet "mots d'amour au jardin" par la balade des livres : 800 euros
- Projet "week end du bleu au vert" par la Maison Bleue : 500 euros
- Projet "radio minus sound system" par le Bon Accueil : 800 euros
- Projet "groupe de paroles et sophrologie" par la résidence Alfi : report de la décision. Le projet a un impact pour les résidents de l'établissement mais ne concerne pas directement le quartier. Chantal Lelièvre pour la commission animation culture et les agents de la direction de quartiers rencontreront la référente pour travailler un projet de portes ouverte de la résidence aux habitants de Saint Martin.

3) Question diverses :

Information sur un nouveau commerce du quartier : l'épicerie Gaspertine rue Saint Malo.